

QUELS SONT LES MEILLEURS
RÉAUX
ET FAUCONNES ?
MOISSONNEUSES

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(2 avril 1881)

Angleterre

Le ministère Gladstone a été vivement attaqué jeudi à la Chambre des lords et à la Chambre des communes.

Lord Cairnes, à la Chambre des lords, a demandé des explications sur l'arrangement conclu avec les Boers, et prétendu que la politique du cabinet avait converti le pays de honte et d'humiliation.

Les autres orateurs du parti conservateur n'ont pas montré plus d'impartialité; lord Granbroke, lord Bury, lord Salisbury ont pris successivement la parole. Tous ont déclaré que le ministère avait capitulé devant les Boers, que les mots de "souveraineté", de "commission" employés à dessein pour tromper le peuple anglais, dissimulaient mal cette honteuse capitulation.

C'est le comte de Kimberley, secrétaire d'Etat des colonies, qui a défendu le gouvernement: il avait beau jeu à rejeter sur le cabinet précédent la responsabilité des événements qui se sont accomplis dans l'Afrique australe. L'annexion du Transvaal était une erreur et une faute: le ministère a réparé l'une et l'autre sans sacrifier aucun des intérêts anglais, et l'opinion publique, qui avait blâmé la guerre, a approuvé la conclusion de la paix.

Cette discussion, qui s'est prolongée fort tard, n'avait qu'un intérêt rétrospectif; l'accord entre sir Evelyn Wood et les Boers est tellement assuré que le général Roberts, arrivé au Cap mardi soir, s'est embarqué mercredi matin pour l'Angleterre.

À la Chambre des communes, sir Vernon Harcourt a refusé de répondre à lord Churchill, qui désirait savoir en vertu de quelle loi le gouvernement avait fait procéder à l'arrestation du socialiste allemand Most.

Mais il a affirmé, en réponse à d'autres interpellations, que le ministère n'avait pas agi à l'instigation d'une puissance étrangère.

Ce n'est pas d'ailleurs pour avoir "offensé un souverain étranger", c'est pour avoir "violé la morale publique en prêchant l'assassinat" que le propriétaire de la *Freiheit* est poursuivi. M. Most comparaitra dans huit jours.

Sans attendre cette comparution, le parti socialiste a résolu de continuer la publication de la *Freiheit* sous la direction de M. William Marten. L'apologie cynique de l'assassinat aura valu à cette feuille obscure, inconnue hier et qui disparaissait peut-être demain, une notoriété qu'elle eût vainement demandée à des articles d'une moralité moins contestable.

Les journaux anglais publient une dépêche de New-York du 30 mars, disant que le maître de police de New-York a reçu une dépêche du commissaire de police de la Cité de Londres, l'informant qu'un homme du nom de Coleman, accusé d'avoir participé à la tentative d'explosion de

Mansion-House, est soupçonné de se trouver à bord du steamer "Australia".

La rédaction de cette dépêche ayant paru peu explicite, on a décidé de ne prendre aucune mesure avant d'avoir reçu de nouveaux renseignements. On dit qu'à moins d'une demande positive d'arrestation, la police américaine n'interviendra pas.

Allemagne

Le Post annonce que M. de Bötticher, suppléant du prince de Bismarck au ministère du commerce, étant occupé par ses fonctions à l'office de l'intérieur, au Conseil fédéral et au Parlement, le chancelier a repris la direction du ministère du commerce.

La commission du Parlement allemand chargée d'examiner le projet de loi relatif à la convocation biennale du Parlement et à la prolongation des périodes législatives a rejeté ce projet.

La majorité s'est trouvée composée des libéraux et de la majeure partie du centre catholique. Ce vote a produit un certain effet dans les cercles politiques.

Les commissaires allemands et autrichiens chargés de la préparation d'un traité de commerce, n'avançant pas beaucoup en besogne. Dans leur dernière réunion, l'Allemagne a demandé que les admissions temporaires en franchise de droits fussent prolongées pour dix ans. Les commissaires autrichiens ont répondu qu'ils étaient obligés de demander sur ce point des instructions à leur gouvernement. Selon toute apparence, l'Autriche n'accèdera pas à la proposition de l'Allemagne.

Russie

Le choix fait par l'empereur Alexandre III de son frère le grand duc Vladimir pour être régent éventuel de l'empire, à l'exclusion du grand-duc Constantin, frère du feu czar et aîné de la famille impériale, prêtait à de graves commentaires.

Cet acte souverain a mis en évidence ce qui, depuis longtemps, se disait tout bas en Russie, tout haut à l'étranger, de la méintelligence profonde, invétérée divisant l'oncle et le neveu.

Au reste, la disgrâce du grand-duc Constantin paraît être complète. Un télégramme adressé de Saint-Petersbourg à la *Gazette de Cologne* annonce que le grand-duc Constantin doit cesser, le 1er juillet, de remplir les fonctions de président du conseil de l'empire.

Le mal révolutionnaire en Canada

II

On pourrait écrire une étude très substantielle sur la donnée suivante: "Des entraves apportées à la civilisation chrétienne par les tribunaux civils dans tous les pays," et l'on trouverait l'inspiration, le principe et le cadre d'une pareille étude dans ces mots que les apôtres n'ont pas inscrits sans dessein dans le symbole de la foi catholique: "Passus sub Pontio Pilato." Le pouvoir judiciaire, en effet, qui, de toutes les puissances huma-

nes, est peut-être celle qui émane le plus directement de l'autorité divine, se trouve par cela même le plus directement tenté par l'esprit de ténèbres de corrompre ses voies et d'égarer l'âme d'un peuple. Nous allons voir comment le Canada a succombé à cette tentation.

En 1870, l'*Institut Canadien*, se sentant dépeir, saisit avec avidité l'occasion de frapper un grand coup sur l'opinion publique en intentant un procès à la Paroisse de Montréal, dont le curé, d'après les ordres de l'évêché, avait refusé la sépulture ecclésiastique à un des membres de cet Institut, nommé JOSEPH GUIBORD. Celui-ci était mort sous le coup des censures de l'Eglise, et avait de plus, bien avant sa dernière heure, publiquement déclaré qu'il connaissait parfaitement, en ce qui concernait ses funérailles, les conséquences de son affiliation à cette société condamnée.

Le reniement de ce procès Guibord fut énorme dans tout le pays. Le fait déjà si grave en lui-même de la citation de l'autorité religieuse à la barre de la justice civile, les déclarations impies et désordonnées des avocats de la poursuite, l'habileté, la science, le courage, l'élevation de sentiments, la profondeur de doctrine, dont firent preuve les avocats de la défense, et spécialement l'un d'entre eux; enfin la faiblesse du juge ne prenant part aux débats que pour laisser percer les idées libérales et gallicanes dont il était imbu, et dominant dans son jugement gain de cause à la Révolution contre l'Eglise, justifient l'émotion profonde produite en Canada par cette affaire, dont les débats durèrent douze jours, et l'impression durable qu'elle y a laissée. Il suffit de lire avec un peu d'attention le volumineux dossier du procès, pour voir comme photographiée devant ses yeux, sous toutes ses faces, la société canadienne de l'époque, avec ses tendances subversives, mais aussi avec les magnifiques éléments de sa résistance au mal qui l'envahissait.

Nous ne l'avons pas dissimulé, cette étude comporte forcément la divulgation des plaies morales du Canada; le cadre restreint de notre travail nous force donc, dans l'analyse de ce procès célèbre, à ne pas insister, à notre grand regret, sur les plaidoyers des avocats de la défense, et sur la supériorité de vues avec laquelle ils ont pris en main la cause de l'Eglise, et à signaler simplement les abominations des avocats de la poursuite et l'iniquité du jugement.

Ces avocats de la poursuite étaient au nombre de deux, champions bien connus des idées révolutionnaires en Canada, adeptes de l'*Institut*, à sa dévotion et à sa solde, MM. RODOLPHE LAFLAMME et JOSEPH DOUTRE.

Voici quelques spécimens des opinions du premier dans cette affaire: "La liberté de l'Eglise catholique ne lui donne pas le droit d'opprimer aucun de ses membres, et d'enlever aux citoyens qui professent ce culte aucun des droits inhérents à leur état civil."

"D'après les principes de droit

public et de jurisprudence prévalant dans le pays à l'époque de sa cession, le pouvoir judiciaire a droit de protéger le citoyen et de le maintenir dans la jouissance de tous ses droits, dans toutes les matières civiles et religieuses."

"Il n'existe aucune autorité indépendante de l'Etat et des tribunaux. Le fait de l'existence légale d'une corporation, sa création par l'autorité souveraine, entraîne par là même l'autorisation d'en faire partie. Ce sont des droits garantis par la loi; les tribunaux seuls, en vertu et d'accord avec la loi, peuvent en prononcer la déchéance. Aucune autre autorisation ne peut enlever et détruire ces droits, en priver les membres ou leur infliger une peine quelconque pour les contraindre à y renoncer."

"Que peuvent des ministres qui n'ont qu'une existence éphémère et dont tous les moments sont absorbés par les soins que réclame le gouvernement d'un grand empire, contre un corps qui, comme le clergé, se régénérant sans cesse, réunit l'énergie et l'activité de la jeunesse à l'esprit de calcul, de suite et de persévérance qui appartient aux dernières époques de la vie? Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour sentir qu'un corps aussi fortement organisé ne peut être comprimé que par des corporations comme lui invariables dans leurs doctrines, et comme lui marchant constamment vers le même but, que par des corporations composées d'hommes qui, tranquilles sous l'égide de l'immobilité, sans crainte comme sans ambition, consacrent leur vie à la défense des libertés publiques, et mettent leur bonheur et leur gloire à les faire triompher de toutes les résistances. Et de tels hommes, on ne les trouve que dans les cours judiciaires."

(A suivre.)

L'incendie du théâtre de Nice

Un journal public le récit suivant fait par un témoin oculaire, M. Ruegger.

"Voici mes impressions personnelles, car je suis un de ceux préservés du danger auquel tant de victimes ont succombé."

Hier soir, à 7 h. 3, au moment d'atteindre l'Opéra italien, vers lequel je me rendais, désireux d'assister à la représentation gala de Mlle Donadio, j'entendis deux détonations (sans doute des explosions de gaz) que je crus être une suite de la fête des régates.

Muni de ma carte de parterre, j'entraî, et à 8 heures moins dix minutes, je m'installai le sixième vers le centre du premier banc. A 8 h. moins deux minutes, croyant le lever du rideau imminent, je regardai l'heure à ma montre ainsi qu'à la pendule du théâtre.

A ce moment nous étions 50 spectateurs dans le bas, répartis comme suit: 20 à 30 au parterre, 10 à 12 aux stalles d'orchestre et fauteuils, et quelques-uns dans trois loges du premier rang. Personne dans celles du second et du troisième rang. Quelques gens seulement dans, celles du quatrième,

et 159 personnes — on a dit 200 — au paradis.

A peine avais-je constaté l'heure — les musiciens arrivaient en nombre, le chef d'orchestre n'était pas encore à son pupitre ni les accords usuels commencés — que j'entendis sur la scène, derrière le rideau, un vacarme de mauvais augure. C'était comme un grand piétinement qui se rapprochait de la rampe et une vive altercation de voix masculines et féminines.

Une artiste, vêtue de noir, harpiste, je pense, assise au coin gauche de l'orchestre près de la rampe, se leva précipitamment. Elle enjamba la rampe, passa derrière le rideau pour revenir aussitôt la figure bouleversée et les bras levés. Au même instant, une sensation étrange de chaleur se fit sentir, un frissonnement parcourut la salle, et le cri: "au feu! au feu!" retentit, parti, je crois, non d'en bas, mais du paradis.

La panique, une panique insensée s'empara de tous, hommes et femmes. Je parle de ce que je vis sous mes yeux, au parterre, où une telle chose était infiniment moins justifiée que dans les étages supérieurs du théâtre.

Ce fut une poussée générale, au milieu des cris, un pêle mêle horrible pardessus les banquettes, et un sauve qui peut vers la porte principale du parterre. Ainsi, une dame tomba à mes pieds, la face contre terre; à deux pas en avant de la dernière banquette. Ses amis l'abandonnèrent!!! En la relevant je cherchai à la rassurer. Je lui dis, et je le croyais, qu'avec du calme il n'y avait pas de danger, aucune flamme n'apparaissant encore.

Elle se précipita au dehors. Je la laissai passer, ainsi que tout les épouvantés, et je restai le dernier dans la salle, près de la porte du parterre.

Arrivèrent alors quelques uns des musiciens, puis, derrière le rideau, deux des chanteurs qui, voyant l'envahissement aux deux couloirs de dégagement (horriblement étroits) qui se trouvent à gauche et à droite au dessous de l'orchestre, préférèrent, à leur tour, enjamber toute la platea.

Ainsi passa devant moi le ténor, je crois, qui soutenait une femme vêtue de noir et qui criait à tue tête, suivi du baryton, en costume noir et violet, la figure blanche de poudre. Lorsqu'ils furent passés, je me trouvai seul.

Dans les galeries hautes, les cris de terreur augmentaient; ils devinrent plus effrayants lorsqu'une obscurité subite et complète, vint mettre le comble à l'horreur de cette situation.

Un courant d'air violent et chaud, précédé d'une épouvantable bouffée de fumée noire, fut suivi de flammes intenses, dont les langues, en léchant le plafond, atteignaient en un clin d'œil le haut du rideau et éclairèrent instantanément tout l'intérieur de la salle.

A l'aide de cette lueur, et au moment de songer à me retirer, je vis

encore debout, au milieu de la salle, un homme chargé d'une harpe, qui franchissait tant bien que mal les banquettes P. n'ayant que je criais à cet homme de se hâter, la chaleur devenait intense, et la fumée insupportable. En moins de temps que je ne mets à l'écriture, le rideau, consumé à demi tombait avec fracas, tout enflammé, sur la scène. Au même instant, les flammèches gagnaient les frises, les corniches, se répandant des deux côtés des galeries supérieures, et se dirigeant avec plus de violence du côté droit du paradis, côté de la sortie. Au moment où mon homme à la harpe franchissait la portière, que je soulevais pour le laisser passer, des brandons enflammés tombaient déjà du plafond sur la scène, accompagnés d'un crépitement sinistre et d'un singulier bruit de ver cassé.

Fasciné par la terreur du spectacle, je jetai un regard sur le foyer infernal, mais une nouvelle colonne d'épaisse fumée m'obligea à définitivement à battre en retraite.

Lorsque je laissai retomber la tenture de velours, je fus dans l'obscurité la plus complète et c'est à tâtons que je me dirigeai. La tête commençait à me tourner, la respiration me manquait. A demi suffoqué, je sentis avec une véritable satisfaction la porte vitrée qui donne sur l'escalier principal céder sous ma main. Là encore l'obscurité; par bonheur, plus de fumée, mais de l'air respirable.

En cherchant la rampe de droite que je prends habituellement, mes pieds s'embarassèrent dans les branchages et les vases renversés et brisés; quand à la rampe, je ne la trouvai pas. Au-dessus et près de moi retentissaient les cris de personnes réfugiées au foyer et dans la salle du limonadier, et ceux des fuyards qui cherchaient à gagner le bas de l'escalier où je me trouvais.

Tout à coup mon poignet droit fut saisi assez fortement par une main gantée. C'était la pression nerveuse d'une main de femme. M'adressant alors à l'inconnue: — Madame, lui dis-je, donnez moi de préférence votre bras et appuyez vous sur le mien; nous sortirons d'ici, il n'y a plus de danger.

On ne me fit aucune réponse, mais on prit mon bras. Je sentis que mon inconnue était assez pesante, plus forte que moi. Nous descendîmes à tâtons, buttant à chaque pas, mais absolument seuls dans ces escaliers. Parvenus aux dernières marches, un peu d'espoir parut, et nous rejoignîmes un groupe d'une dizaine de personnes, parmi lesquelles le baryton et le ténor soutenant la femme que j'avais déjà remarquée, et qui continuait à crier sans vouloir rien entendre.

Avant d'arriver sous le péristyle, je vis que la dame que je conduisais était âgée, à cheveux blancs d'une taille élevée et vêtue de noir. J'essayai de lui remettre sur la tête une écharpe qu'elle perdait; mais à peine arrivée dans la rue, cette femme affolée, s'enfuit vite baissée, sans dire un seul mot, et je la perdîs de vue dans la foule.

Chose à noter, depuis le moment

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
27 Avril 1881. — No 12

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Quand il fut terminé, un avocat se leva, et chercha à démontrer par des arguties que le conseil de guerre n'était pas compétent pour juger la cause.

Ces pitoyables arguments n'eurent et ne pouvaient avoir aucun effet, et le tribunal, après en avoir délibéré, suspendit la séance en décidant que le lendemain il serait procédé à l'audition des témoins.

Quand l'ouvrière ressortit, ses jambes refusant de la porter, doublement épuisée par la chaleur et l'émotion, elle sentit que si elle essayait d'aller plus loin elle allait tomber, ses tempes bourdonnaient, une sueur froide ruisselait sur son front; au risque de passer pour folle, elle s'assit au pied d'un arbre, et cachant sa tête sous son tablier se mit à pleurer. Ses larmes la soulagèrent. Une jeune fille passait par là, une

ouvrière, son panier au bras, revenant de son ouvrage; elle s'approcha de la pauvre affligée, et, avec un accent qui naît de la commisération et que ne donne pas la curiosité, elle s'enquit de la cause de son chagrin.

A ses questions, Louise répondit par des demi-confidences, avouant que la fatigue et les émotions de cette longue séance l'avaient brisée.

— Aviez-vous parmi les accusés quelque parent ou quelque ami demanda la charitable ouvrière.

— Non, personne, Dieu merci, répondit la jeune femme en rougissant.

— Tant mieux, vous n'en seriez que plus à plaindre et voilà tout, répondit sa consolatrice.

Louise eut presque un remords de ce qu'elle était tentée d'appeler intérieurement un mensonge; mais il était trop tard pour revenir sur ce qu'elle avait dit, et se relevant elle s'essuya les yeux et essaya de marcher.

— Dieu de bonté! que vous avez l'air fatigué, fit son interlocutrice sans remarquer son embarras, de quel côté demeurez-vous?

— Tout auprès de l'église Saint-Louis.

— Voilà qui tombe bien, je vais justement de ce côté et je vous accompagnerai.

— Y demeurez-vous aussi?

— Mes parents sont à l'extrémité de la ville, mais je vais faire une commission, appuyez-vous sur mon

bras; fatiguée et impressionnable comme vous êtes, vous ne devriez pas assister à ces séances de justice.

— Je n'avais jamais vu de conseil de guerre, et la curiosité m'a poussée; je n'aurais pas cru que ce spectacle me produirait un pareil effet; je suis certaine que bonne comme vous êtes...

— Oh! quant à moi je puis vous affirmer que le sort de ces scélérats ne me toucherait pas le moins du monde; ces brigands! ils ont tué un de mes cousins, sans compter tous les otages, tous les gendarmes, tous les soldats qu'ils ont assassinés, jamais on ne les punira assez.

— Il y en a parmi eux qui se sont laissés entraîner et qui peut-être...

— Oh! laissez donc! ces agneaux égarés sont tout aussi coupables que les autres pour la plupart, et le plus innocent de la bande n'échapperait pas à l'échafaud ou tout au moins au bagne si la justice était juste.

Personne qui ait pitié d'eux, même parmi les meilleurs, pensa la femme de Vincent, et son cœur se serra de nouveau.

Heureusement son accompagnatrice était aussi expansive que bonne, et elle se mit à raconter avec tant de détails l'histoire du cousin tué par les émeutiers, qu'elles arrivèrent devant la porte de l'église sans que Louise eût pu même, quand elle l'aurait voulu, trouver à placer un mot.

— Ah! mon Dieu, moi qui ai dé-

passé ma rue, s'écria la jeune fille en reconnaissant le porche de l'église, je ne croyais pas être si loin, et il faut que je retourne en arrière.

— Je suis vraiment désolée de vous avoir ainsi fait perdre votre temps.

— Mais non, pas le moins du monde, je ne suis pas pressée et je vous accompagnerai jusqu'à votre porte.

— La voici, fit l'ouvrière en montrant l'église.

— Votre porte à vous?

— Comme à tout le monde, mais en ce moment puisque j'en suis si près j'en profiterai pour y entrer et me reposer un peu en priant.

Les deux femmes se séparèrent en se serrant la main avec une mutuelle affection, et l'obligée, demeurée seule loin des regards des hommes, sous l'œil de Dieu seul et au pied de ses autels, put enfin répandre dans cet oasis de recueillement et de paix ses larmes avec ses prières.

La seulement elle trouvait de véritables consolations à ses peines.

Elle pria longtemps, puis fortifiée par cette rosée céleste qui semble tomber du haut des voûtes sur les cœurs les plus desséchés, comme une rosée céleste, elle entra dans sa petite chambre, ramenant avec elle Germaine, qui chaque soir à cette heure sortait de l'école.

Le lendemain la mère et l'enfant se rendirent de meilleure heure que d'habitude à l'Orangerie, dont les

abords étaient envahis par une foule de femmes venues de Paris pour visiter les prisonniers. Quelques-unes, qui ne s'étaient pas munies de permissions, pleuraient à chaudes larmes; d'autres essayaient de vaincre la résistance des soldats à force de prières et de supplications.

Louise eut bien de la peine à se faire jour à travers ce flot pressé de visiteuses; quand elle arriva à la prison, Vincent et ses co-détenus attendaient impatiemment des nouvelles.

Malgré leurs forfanteries, il était facile de deviner que l'inquiétude les dévorait; ils accueillirent avec des plaisanteries forcées le récit qui leur fut fait.

Peut-être chez quelques-uns d'entre eux y avait-il au fond du cœur un vague espoir que la justice, effrayée par le nombre des coupables, n'oserait pas sévir.

Ce jour-là Vincent n'insista pourtant pas pour que sa femme retourne au conseil; par un reste de pudeur il ne se souciait pas qu'elle assistât à la déposition accablante des victimes échappées aux fureurs de ses anciens chefs.

Louise, qui avait du travail en retard, profita de sa journée pour regagner le temps et l'argent perdus; quand, pour nourrir deux personnes et fournir du tabac à une troisième,

on ne possède que ses doigts et son aiguille, chaque heure a une valeur que les oisifs ne soupçonnent pas.

Le surlendemain elle allait pourtant y retourner, pensant que le jugement s'en serait peut-être rendu ce jour-là, mais l'abbé Louis, dont elle alla prendre des nouvelles, l'en dissuada en lui disant que l'audition des témoins durerait longtemps encore et qu'elle serait tout aussi avancée en lisant le compte rendu des débats dans un journal qu'il lui prêterait.

On était au 22 août, et le procès traînait depuis plusieurs semaines, quand la femme du prisonnier se décida à braver de nouveau les fatigues et les douleurs d'une seconde séance pour entendre le réquisitoire du commissaire du gouvernement.

C'est toujours la même foule, la même mise en scène, mais plus les mêmes physionomies, les accusés avaient cessé de poser pour le public; sombres, la tête basse, le teint terne, les paupières rougies par l'insomnie, ils n'avaient plus la force de se commander à eux-mêmes, et ils étaient accablés sous le poids de dépositions terribles.

(A suivre)

où le cri "au feu !" s'est fait entendre jusqu'à celui où je me trouvais dans la rue, il ne s'est écoulé que trois minutes. Les flammes s'élevaient déjà en gerbes vers le ciel à 8 heures 05.

Peu d'instants après, Mlle Donadio à moitié asphyxiée, en toilette blanche et rose, était apportée chez le confiseur situé en face de l'Opéra. Lorsqu'elle se trouva devant les artistes et les chanteurs que j'ai signalés et qui s'étaient aussi rendus dans la boutique, Mlle Donadio, s'adressant au ténor et au baryton, les apostropha énergiquement à plusieurs reprises en leur criant en français : "Lâches ! lâches !" Je ne compris que plus tard le motif de sa colère.

J'ai assisté encore au premier sauvetage, pratiqué avec des échelles trop courtes, de deux personnes qui s'étaient réfugiées, l'une sur la marquise de la façade, l'autre dans le café.

Anxieux d'aller au plus tôt rassurer ma femme sur mon sort, je me retirai à 8 h. 10, en remerciant Dieu de mon heureuse délivrance, mais ignorant encore qu'il y eût des victimes.

SOMMAIRE

Revue générale.
Le mal révolutionnaire en Canada. — (A suivre.)
L'incendie du théâtre de Nice.
Feuilletton. — Les compagnons du désespoir. — (A suivre.)
La politique des libéraux.
Une paroisse canadienne française au dix-septième siècle.
Nouvelles religieuses.
Fabrique modèle de beurre et de fromage.
Europe.
Amérique.
A une mère, sa fille un peu légère.
Géographie.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Déménagement. — M. Pierre Richard.
A vendre.
Banque de Québec. — J. Stevenson.
Avis important. — Gingras & Langlois.
Nouveauté. — Au Bon Marché.

CANADA.

QUÉBEC, 27 AVRIL 1881

La politique des libéraux

L'Electeur, parlant de la session qui va s'ouvrir, s'écrit :

"M. Chapleau a tant de peur de voir la lumière jetée sur l'administration du chemin de fer du Nord, qu'il est décidé à empêcher à tout prix les enquêtes que veut demander l'opposition. On lui prête même l'intention de se faire battre par ses propres amis si l'opposition ne lui en fournit pas l'occasion. Battu il demanderait une dissolution et il espère qu'alors M. Sénécal pourrait lui ramener une chambre à son image et à sa ressemblance. Et alors naturellement, plus d'enquêtes."

Nous savons de bonne source que l'honorable M. Chapleau est déterminé à accorder les enquêtes que se propose de demander l'opposition. Si elles sont aussi sérieuses que celle qui a été faite au sujet de la fameuse affaire-Prentice, alors que les libéraux scandalisés remuaient ciel et terre pour incriminer le gouvernement, nous ne conseillerions pas au ministère d'ouvrir la voie trop large ; on sait ce que coûtent au pays de semblables perquisitions. Il est du devoir d'un bon gouvernement de ne pas permettre qu'on gré de la chambre, et non sur le simple vœu de députés qui ne cherchent qu'à tout embrouiller, parce qu'ils ne voient pas clair eux-mêmes dans la politique. Lisez les journaux libéraux, vous n'y trouverez qu'accusations de tous genres, et toujours sans preuves ; celles-ci sont réservées bien précieusement pour ce qu'ils appellent le jour de la rétribution. A les croire, il n'y aurait qu'eux au monde qui seraient honnêtes ; à eux le monopole de la pureté politique ; à eux seuls appartient le privilège de ne pas errer. Les conservateurs sont des voleurs, les libéraux ont inscrit sur leur drapeau : "L'honnêteté est notre guide."

L'Electeur et ses pareils croient-ils véritablement que le peuple se laissera prendre à ces mirages décevants ? Qu'ils se détrompent, le mensonge, la calomnie ne nous atteindront pas, quoiqu'ils fassent ; et nous leur prédisons qu'advenant des élections générales, ils seront battus à plate couture, le ministère actuel restant le même.

Une paroisse canadienne française

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Tel est le titre d'un petit ouvrage publié récemment par M. l'abbé Casgrain, et que le public ne connaît pas encore, puisque les journaux n'en ont rien dit, mais que M. A. D. Decelles, bibliothécaire du Parlement fédéral, vient pour ainsi dire de révéler au monde lettré, dans la dernière livraison de la *Revue canadienne*. Dans cet écrit très remarquable à tous égards, et où nous respirons un parfum de patriotisme du meilleur aloi, M. Decelles nous fait connaître quelles sont les raisons qui ont poussé M. l'abbé Casgrain à produire cette petite histoire de la paroisse de la Rivière-Ouelle, depuis sa fondation jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

"Dans son *Old regime*, M. Parkman avait à retracer la physionomie d'une paroisse canadienne au XVIIe siècle. C'était, ce semble, affaire facile pour un homme comme lui, fort versé dans notre histoire, ayant pour guides Garneau, Ferland et Faillon. Pour une raison ou pour une autre, il s'est écarté de la bonne voie. Il a rendu les rênes à son imagination qui lui a fait voir au Canada, à cette époque, une série d'établissements plus barbares que civilisés, et le résultat a été le tableau que nous allons voir. La scène se passe à la Rivière-Ouelle, la dernière paroisse sur la rive droite du fleuve St-Laurent. M. Parkman tient le pinceau au moment où M. Morel, un missionnaire, descend du canot et voici ce qu'il nous représente :

"Des femmes à l'aspect sauvage, aux visages brûlés par le soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé, un ou deux hommes les suivent d'un pas plus calme et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants à moitié sauvages, les futurs coureurs de bois, nu-tête, nu-pieds et à demi-négligés, accourent et regardent avec étonnement et curiosité." (*Old regime*, p. 342.)

"C'est ce passage d'*Old regime*, ajoute M. Decelles, qui provoquent l'indignation chez M. Casgrain, lui a fait écrire le livre qui est l'objet de ces lignes. S'il établit que la Rivière-Ouelle, paroisse éloignée, isolée, était composée d'hommes instruits, civilisés, il aura démontré du coup que les paroisses rapprochées de Québec et de Montréal, n'étaient pas des établissements tenant plus de la bourgeoisie sauvage que des villages civilisés. Et cette preuve comme il l'a fait complète ! Et les faits qu'il accumule comme ils sont probants !"

M. Decelles nous prouve ensuite, d'après M. Casgrain, que les censitaires de M. de la Bontellier, étaient tous des gens instruits, et que leurs femmes venaient de la Normandie, du Poitou et de l'Anjou, et que l'une d'elles, Jeanne Sauvainer, avait même été élevée à Paris, dans un centre passablement civilisé, au temps de Racine. Mais M. Parkman, non content de déprécier nos ancêtres, s'est payé le luxe d'établir une comparaison entre ceux-ci et les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, dans un sens tout à fait défavorable aux premiers. M. Decelles les venge amplement de ces calomnies, et cite à cet effet Bancroft, qui n'est pas précisément un admirateur des *Puritan gentlemen and divines* de l'époque.

M. Parkman a fait dans son ouvrage un portrait bien peu flatteur du second évêque de Québec, Mgr de St-Valier, qui fut pourtant un prélat éminent, aussi remarquable par sa sainteté que par son admirable esprit d'organisation. Qui ne connaît toutes les œuvres admirables fondées par Mgr St-Valier, toutes les fondations dont il a doté les communautés religieuses de Québec et de Montréal ? Qui ignore aujourd'hui les fautes du gouverneur français, M. de Frontenac, le persécuteur de l'évêque, des jésuites et de tout ce qui ne portait pas la livrée gallicane ?

Sous la plume de l'auteur d'*Old regime*, ces faits historiques ont été traités bien à la légère ; et pourtant M. Parkman fait autorité auprès de certaines gens qui n'ont ni connaissances historiques, ni le sens droit suffisant pour en acquiescer de justes et d'impartiales.

M. Decelles termine son étude par ces judicieuses remarques :

"Si M. Parkman était de bonne foi, s'il a péché faute de connaissances suffisantes, nous le verrons

bien par la suite de ses ouvrages. Mais en attendant, nous devons savoir gré à M. Casgrain d'avoir signalé d'une main si sûre et si ferme les erreurs de l'écrivain américain. La leçon a été bonne, puisse-t-elle lui profiter ! Malheureusement, parmi les étrangers qui s'occupent de nous, il n'est pas le seul dont les jugements et les appréciations méritent d'être redressés. Il y a non loin de Toronto, certain professeur, critique à l'emporte-pièce, qui ne ménage guère les descendants de ces Français si maltraités par M. Parkman. On dirait qu'il a étudié notre histoire chez ce dernier. Il serait bon de refaire son instruction de ce côté. Cela l'empêcherait peut-être de frapper sur nous en aveugle. C'est pour cela que nous souhaitons vivement qu'on lui enseigne comme à M. Parkman qu'en histoire le brillant ne vaut rien sans le vrai et le solide."

La *Revue Canadienne* mérite beaucoup d'éloges de nos compatriotes en publiant des études aussi élaborées que celle de M. Decelles. Celui-ci a également droit à notre reconnaissance pour nous avoir fait connaître un ouvrage bien trop ignoré pour le bien qu'il est appelé à faire.

Bon nombre de députés conservateurs partent ce soir pour Québec, dit la *Minerve* en prévision de la réunion des chambres qui a lieu jeudi. Ils semblent unanimes à dire que le parti sera aussi compacte qu'il l'a été à la dernière session. Evidemment, les libéraux, malgré toutes leurs vantardises, se préparent une nouvelle déception.

Nouvelles religieuses

M. l'abbé T. A. DeGaspé, accompagné de M. L. N. Carrier, notaire, gérant du Crédit Foncier, à Québec, et de M. Romuald Marcon, partira pour l'Europe, le 7 mai prochain.

M. l'abbé Raymond Casgrain, qui était allé passer l'hiver en Louisiane est de retour à Québec, après un voyage des plus heureux.

Samedi dernier, à l'hôpital-général, a eu lieu une fête. L'on célébrait le cinquantième anniversaire d'entrée en religion de la révérende Sœur St-Hubert, supérieure de cette institution.

Aux dernières nouvelles reçues d'Irlande, Sa Grandeur Mgr Sweeney l'évêque de Saint-Jean, qui est actuellement en ce pays avec M. l'abbé Michaud, jouit d'une excellente santé.

Les élections de l'union Catholique de Montréal ont eu lieu dimanche et ont donné le résultat suivant : président, M. B. A. T. de Montigny ; 1er vice-président, M. J. J. Beauchamp ; 2e vice-président, M. S. Lachance ; secrétaire, M. Léandre J. Ethier ; assistant-secrétaire, M. Richard Hubert ; trésorier, M. L. J. A. Survoyer ; bibliothécaire, M. Marcel Fontaine.

Nos félicitations au nouveau et digne président.

Fabrique modèle de beurre et de fromage

Nous annonçons, dans notre dernier numéro, la bonne nouvelle de l'ouverture prochaine d'un nouveau modèle de beurre et de fromage. Comme on pu le voir dans le rapport que nous a fait M. A. Genéon, de sa mission aux Etats-Unis, qui a paru au numéro de février dernier du Journal, le nouveau procédé inventé par M. J. M. Jocelyn offre de grands avantages, puisque l'on peut faire du beurre et du fromage du même lait. M. Jocelyn nous assure qu'il fera de bien beaux vœux avec le petit lait auquel il ajoutera en moyenne une livre de grain moulu par jour, pendant la saison. M. Jocelyn compte tirer de cent livres de lait, en moyenne, pendant la saison, trois livres de beurre et sept livres et demie de bon fromage, tandis que les beurriers les mieux montés donnent environ quatre livres de beurre, sans fromage ; et les fromageries, dix livres et demie de fromage, sans beurre. Dans les deux cas, le petit lait est sur quand il est renvoyé aux patrons, tandis que M. Jocelyn espère le renvoyer doux.

Voici la comparaison des revenus des deux systèmes en usage, par 100 livres de lait :

Procédé Jocelyn : 3 livres de beurre à 25 cts. 0.75
77 livres de fromage à 8 " 0.60
Moins frais de fabrication..... 0.27 = \$1.08
Procédé Burnett, beurre seulement :
4 livres de beurre à 25 cts..... \$1.00
Moins frais de fabrication..... 0.16 = 0.84
Fromage seulement (système ordinaire) :
10 1/2 de fromage à 9 cts..... 0.94
Moins frais de fabrication..... 0.21 = 0.83
Dans les frais de fabrication, M.

Jocelyn compte le charroiage du lait, qui est fait dans des voitures spéciales et aux frais de la fabrique. Cet item est très avantageux aux cultivateurs qui sont ainsi débarrassés du seul désavantage que présente la fabrication en commun, tandis que la fabrique s'assure une surveillance sur le lait, du temps où il part de la ferme jusqu'au temps où il est fabriqué.

En évaluant les frais de charroiage du lait à 5 cts par 100 livres (\$1.00 la tonne), le système Jocelyn promet environ 33 0/0 de plus que ne donne aujourd'hui les beurriers et les fromageries de notre province. D'après tout ce que nous pouvons voir, ces belles promesses du nouveau système sont en voie de se réaliser, dès le mois de juin prochain. Le Dr Rossignol vient de monter, à St-Denis (en bas), une fabrique dont M. Jocelyn aura la direction entière. Cette fabrique sera établie d'après les meilleurs procédés connus, et M. Jocelyn promet d'en faire une fabrique qui n'aura pas d'égale dans la Province, tant sous le rapport des constructions et des appareils en usage, que sur l'économie de la main-d'œuvre et l'excellence des produits.

Si M. Jocelyn réussit, comme il le promet, cette nouvelle fabrique est de nature à faire une révolution complète dans la fabrication du beurre et du fromage, dans la province. Au lieu d'avoir à faire venir, des Etats-Unis et d'Ontario, des fabricants de beurre, nous en formerons dans notre province qui, nous l'espérons, pourront lutter avec les meilleurs en Amérique. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour notre agriculture, car il y a place dans notre province pour des centaines de fabriques, du moment qu'elles donneront aux cultivateurs plus de profit qu'ils n'en retirent actuellement de leurs laiteries ; sans compter que les mères de famille seront moins surchargées d'ouvrage. Plusieurs apprentis ont fait des demandes d'emploi. Le nombre en sera limité d'ici à ce que de nouvelles fabriques puissent s'ouvrir d'après le même principe, dans les environs de la première fabrique, ce qui aura probablement lieu l'an prochain. Il y a encore place pour deux.

(Du Journal d'agriculture.)

EUROPE

FRANCE. Paris, 26 avril 1881. — Contre tout événement de troubles intérieurs en Algérie, 50 000 hommes de troupes vont y être ajoutées aux forces actuelles.

Le bey, dans une communication fort courtoise, a fait connaître au Consul français les mesures d'ordre qu'il a prises pour la sécurité des étrangers : le port des armes est prohibé ; il est interdit aux arabes de se trouver dans les rues après 9 heures du soir.

Les agents italiens, à Tunis et à Joliette, continuent à répandre de faux rapports.

La Surveillante a bombardé hier le fort tunisien de l'île de Tabarca, et les troupes françaises l'occupent maintenant.

Des pluies abondantes rendent difficiles les mouvements militaires en Algérie. Le télégraphe a été coupé entre Alger et la frontière.

Un navire de guerre portugais est parti pour Tunis.

L'ex-impératrice Eugénie a traversé Paris pour se rendre à Milan.

ANGLETERRE. Londres, 26 avril. — Des contrats ont été passés à Hull pour le transport en Amérique de 60,000 immigrants suédois ou norvégiens.

A la Chambre des communes, on s'est occupé de la seconde lecture de la loi agraire ; M. Lewis, conservateur a fait opposition.

Le fin de la séance a été marquée par l'incident Bradlaugh : ce député élu s'est avancé vers le président pour être admis au serment. Sir Northcote s'y est opposé ; et malgré l'opinion émise par M. Gladstone, la motion Northcote a été votée par 208 voix contre 175. Le président ayant vainement engagé M. Bradlaugh à se retirer, des sergents d'arme ont dû l'empêcher de force.

Les funérailles de lord Beaconsfield ont été célébrées aujourd'hui à Houghton. Le temps était pluvieux. Le cercueil a été couvert de fleurs.

La corporation de Dublin a émis un vote de condoléance à l'occasion de la mort de lord Beaconsfield.

50 membres conservateurs du Parlement se sont réunis hier sous la présidence de Sir Northcote, pour se concerter sur la conduite à tenir dans la discussion de la loi agraire.

A la réunion de la Ligue, M. Dillon a déclaré que les évictions ne se feront pas toujours sans résistance armée ; et il rend responsables MM. Gladstone et Forster du sang qui pourrait être versé.

RUSSIE. St-Petersbourg, 26 avril. — Une conspiration a été découverte dans un régiment dont la fidélité était jusqu'à présent à l'abri de tout soupçon.

Une nouvelle adresse de menaces a été envoyée au Czar par le comité ni-

hiliste, par suite de l'exécution des assassins d'Alexandre II.

Un nommé Russell et ses 5 compagnons suspects de nihilisme, ont été expulsés de Bucharest (Roumanie), et se sont rendus à Constantinople.

On dit que le général Melikoff sera nommé premier ministre.

ORIENT. L'opinion publique en Grèce paraît devenir plus paisible.

Le Sultan de Constantinople a donné au Shah de Perse l'assurance que des mesures seront prises pour empêcher tout soulèvement des Kurdes.

Une enquête secrète se poursuit sur la question de la mort du sultan Abdul-Aziz.

AMERIQUE

1500 Chinois ont débarqué récemment à San-Francisco, et 800 vont débarquer incessamment.

La ville de Saint Paul (Minnesota) est inondée.

Le service anniversaire de fene Eleonore Rinfret dit Malonin, épouse de Monsieur F. Vézina, caissier de la banque Nationale, sera chanté dans la Basilique, mercredi, le 4 de mai prochain, à 7 heures A. M. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A une mère sa petite fille un peu légère

Pour célébrer un jour si beau,
Je t'offre, mère, pour hommage,
Une fille bonne, bien sage...
N'est-ce pas un gentil cadeau ?
Il suffira qu'un œil commande
Pour que j'obéisse à l'instant,
Mon bon vouloir sera constant,
Ma docilité sera grande.
N'aimant plus que ce qui te plaît,
A l'étude, au salon, au temple,
Partout je suivrai ton exemple...
C'est, mère, un changement complet.
Je me suis enfin dépoüllée
De tous mes travers enfantine ;
J'ai déposé mes airs mutins
Quand ta fête m'a réveillée.

Sois donc heureuse désormais ;
Accepte ce que je propose,
Puisque cette métamorphose
Répond aux vœux que tu formais.

J. F. D.

Géographie

Altitude de divers points du sol de l'Afrique	Altitude	Altitude
Mont Kilima-Njaro région du Nil	5 705	6 239
Mont Kénia	5 500	6 015
Mont Ouocho	5 080	5 053
Ras Dacham	4 620	5 534
Mont Bouahit	4 514	4 933
Mont du Pic	4 412	4 845
Mont Hotta région du Nil	4 431	4 627
Ras Gouna	4 231	4 627
Mont Camérout	4 197	4 590
Mont Livingstone	3 800	4 156
Pic de Teyde	3 716	4 065
Mont Hamdo	3 636	4 031
Mont Sarenga	3 658	4 001
Pic d'Antakaratra	3 657	4 060
Mont Mitsin	3 475	3 801
Mont Oufoumbiro	3 300	3 609
Pic Chathkin	3 136	3 430
Pic Fernando-Po	3 108	3 399
Mont des Sources	3 048	3 334
Mont Atlantika	3 000	3 281

Altitude de divers points de l'Océanie	Altitude	Altitude
Mont Melbourne	4 572	5 000
Mont Ophir	4 222	4 618
Mont Mauna-Kéa	4 197	4 590
Mont Kinabalu	4 172	4 563
Mont Mauna Loa	3 136	4 523
Mont Owen Stanley	4 025	4 402
Mont Indrapoutra	3 897	4 261
Mont Erébus	3 770	4 123
Mont Cook	3 768	4 121
Mont Semerou	3 729	4 077
Mont Sukling	3 422	3 742
Mont Terror	3 317	3 627
Mont Singal'ang	3 080	3 378
Mont Franklin	3 650	3 336

Petites nouvelles

DE RETOUR. — L'honorable M. P. Garneau est de retour, à Québec.

LA SESSION. — L'ouverture de la session aura lieu demain, à trois heures. Le cabinet siège tous les jours.

DÉPUTÉS ARRIVÉS À QUÉBEC. — A l'hôtel St-Louis. — MM. Champagne, Charlebois, Wurtelle, Taillon, Lavalée et Robillard. — Au Mountain Hill House. — MM. Parent, St-Cyr et Gagnon. — Desaulniers, Caron.

ARRIVÉS AUX HOTELS. — Au Mountain Hill House, Québec, 27 avril 1881. — MM. Jeffrey Malone, City ; J. E. Prince, do ; J. A. Lapointe, do ; James Carrell, do ; Fabien David, Sault au Récollet ; George Beauchamp, Lachetrotière ; F. X. Devillers, Lotbinière ; J. B. Devillers, do ; Cap. B. St-Denis, Montréal ; A. Collette, St-Luc ; Louis Fortier, Lévis ; Joseph L'Espérance, Notre-Dame du ; J. B. Legendre, St-Julie ; U. A. Doran, City ; Alfred et Delle Meville, St-Roch des Aulnais ; J. H. Levasseur, Rivière du Loup ; Chs Bertrand, Isle Verte ; Jos. Parent, M. P. N. D. du Sacré-Cœur ; L. N. Fortin, M. P. P. Cap St-Ignace ; J. D. Labrecque, Montréal ; Chs A. E. Gagnon, M. P. P. Rivière Ouelle ; Gregor Bugess, Bersiamis ; Cap. Guilmette, Montmagny ; Ely. Marceau, Isle Verte ; Eug. Piché, Montréal.

LA BANQUE DE QUÉBEC. — Cette institution paiera trois pour cent à ses actionnaires pour le semestre courant.

CALENDRIER. — Québec, mercredi 27 avril 1881, 28e jour de la Lune. Il y a nouvelle lune le jeudi 28 avril, à 5 heures 40 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 10 minutes, et la nuit 9 heures 50 minutes ; le Soleil se lève à 4 heures 55 minutes, passe au méridien à midi moins 3 minutes, et se couche à 7 heures et 03 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 57 degrés et 2 dixièmes. La Lune s'est levée à 3 heures 00 minutes du matin, a passé au méridien à 11 heures 16 minutes, se couche à 6 heures 23 minutes, et se lèvera demain matin à 4 heures 30 minutes.

CHANGEMENT DE PRIX. — Le chemin de fer du Nord, à l'ouverture de la saison nouvelle, a modifié ses prix jusqu'à nouvel ordre seront les suivants :

De Québec à Montréal et vice versa : 1ère classe aller \$3.00 ; 1ère classe aller et retour \$5.00 ; 2ème classe, aller \$1.50 ; 2ème classe aller et retour \$2.50.

GRANDS INCENDIES. — Avant hier soir, incendie de la manufacture d'allumettes de M. J. B. Eddy, à Hull. Pertes : \$36,000. — Un hangar à foin à la station du Mile End, a été consumé avant hier soir. Il y avait une grande quantité de fourrage dans la bâtisse.

COUR CRIMINELLE. — La Cour du Banc de la Reine s'ouvre ce matin. Les causes inscrites sur le rôle ne sont pas nombreuses, et il est probable que la Cour ne siégera pas plus de deux ou trois jours.

Son Honneur le Juge Cross, président. Les avocats de la couronne sont MM. Dunbar & Chase Casgrain. M. W. S. Desbarats a été assermenté pour servir d'interprète aux grands jurés.

ENQUÊTE. — Le coroner Belleau a tenu une enquête, lundi, sur le corps de Elizabeth Matte, femme de Alphonse Giguère. Il a été constaté que les marques de violence qui apparaissent sur le corps n'ont pas été la cause de sa mort, et le jury a rendu un verdict de "morte d'une congestion de poumons."

L'enquête a eu lieu au Pont Rouge, comté de Portneuf.

ÉCHAPPÉ DE PRISON. — Un nommé Laroche, incarcéré pour vol à la prison centrale s'est échappé à la barbe même des gardiens. Une fois libre il se rendit à St-Sauveur ; puis à Lorette. La police secrète ayant été avertie de la chose se mit à la recherche de notre individu et la retrouva à St-Sauveur où il s'était grisé. Notre oiseau fut logé à la station de la rue St-Joseph et a été amené devant le juge de police.

FAITS DIVERS

JOLIETTE, 26 avril 1881. — Ca et là quelques cultivateurs ont commencé, la semaine dernière, à jeter un peu de grain en terre. En beaucoup d'endroits l'on se propose de semer, ces jours-ci des pois et du blé.

— Deux fromageries se construisent dans le Sième rang du canton de Kildare. Les habitants de la paroisse auraient préféré, dit-on, voir s'établir une fromagerie aux rangs 5 et 6 de Kildare, près de l'Eglise catholique.

M. l'inspecteur de la ville a donné avis, dimanche, à la porte de l'Eglise, que les rues, trottoirs, doivent être réparés et mis en bon état, et les cours nettoyyés dans le cours de la semaine. En beaucoup d'endroits, les trottoirs sont de véritables casse-cou.

— Un grand nombre de personnes qui étaient partis pour les Etats-Unis dans le cours du printemps dernier sont revenues au Canada, la semaine dernière.

Toutes s'accordent à dire qu'il vaut mieux rester au pays que d'aller chercher la misère à l'étranger.

— Plus de cent hommes sont occupés actuellement à travailler sur la ligne du chemin de fer du Nord, de Joliette. On dit qu'on aurait besoin encore d'un plus grand nombre d'employés sur cette ligne.

Les travaux de la descente du bois ont commencé dans le cours de la semaine dernière.

Jamais, nous dit-on, les chantiers n'ont été aussi considérables que cette année.

(De la Gazette de Joliette.)

ST-JEROME, 23 AVRIL 1881. — Des citoyens importants de Ste-Moni. que sont passés à St-Jérôme la semaine dernière, en route pour la Rivière-Rouge et le lac Nominique.

Ils possèdent un certain capital qui leur permettra de défricher de suite les nouvelles terres qu'ils se proposent d'occuper. Nous nous ferons un devoir de faire connaître à nos lecteurs le résultat de leur voyage.

— La fabrique de beurre de St-Jérôme sera prête à fonctionner au commencement de l'été, peut-être avant. Nos cultivateurs, stimulés par les encouragements de notre infatigable curé, s'empressent de s'inscrire comme fournisseurs du lait nécessaire à cette fabrique. Elle coulera environ \$3000. Les bassins pour recevoir le lait et le laisser crémier représentent à eux seuls une valeur de \$800. Nous donnerons plus de détails sur ce sujet aussitôt que la fabrique entrera en opération.

— M. Bruckert a chargé, lundi dernier, les dix derniers chars qui doivent transporter à Berthier le reste du bois de construction de l'usine No 1 de l'Union sucrière franco-canadienne.

M. Thomas Van de Vliet à Berthier et travailler de concert avec ce dernier à l'achèvement de la première usine de l'Union sucrière franco-canadienne.

— M. Legru est arrivé de France et est fixé avec sa famille à Montréal. Il est décidé, dit-on, à pousser les travaux avec la plus grande activité. Les espérances que l'Union sucrière nous a fait concevoir, seront avant longtemps, dans le domaine de la réalité. Pour la province de Québec nous avons raison d'être fiers de ce résultat. M. Legru et ses associés ont droit à toute notre reconnaissance, et elle ne leur fera pas défaut, car l'on peut dire que l'industrie

du sucre de betteraves sera ici ce qu'elle a fait partout : elle opérera une transformation radicale dans notre manière de cultiver. C'est notre culture routinière qui est la cause de nos faibles progrès. L'on ne sait pas faire payer sa terre, et tout ou tard il faut l'abandonner pour grossir le chiffre de l'émigration américaine. La culture de la betterave à sucre nous fera élever des bestiaux : l'élevage des bestiaux nous donnera les moyens d'engraisser le sol et de lui rendre sa fertilité naturelle que la culture persistante des grains a entièrement épuisée. L'élevage des bestiaux nous amènera aussi peu à peu à fabriquer plus de beurre et de fromage et par là entraînera la fondation de nombreuses fromageries et fabriques de beurre qui, on le sait, produisent les meilleurs articles en vente sur tous les marchés du monde.

C'est par cette succession de progrès que des provinces pauvres encore, il y a un certain nombre d'années, sont devenues les plus fécondes et les plus prospères de la France. (Du Nord.)

TROIS-RIVIÈRES, 25 avril. — La destitution de M. Aimé Olivier, chef de gare des Trois-Rivières, ordonnée subitement par les autorités du chemin de fer du Nord, vendredi matin, et son remplacement immédiat par un employé étranger à la ville et au district, ont fait ici une sensation facile à comprendre.

Nous ignorons pour quelles raisons l'administration du chemin de fer a agi de la sorte, mais nous apprenons que l'hon. Ministre des chemins de fer a été saisi de la question immédiatement et doit entendre les personnes concernées dans cette affaire.

Les travaux du recensement sont à peu près terminés dans cette ville. Messieurs les énumérateurs nous apprennent qu'ils n'ont eu qu'à se féliciter de la bienveillance avec laquelle on les a partout reçus et donné tous les renseignements dont ils avaient besoin.

[Le Journal]

Saint-Hyacinthe, 26 avril 1881. — Dimanche pendant la grande messe, on s'est aperçu que le feu consumait une maison occupée comme hôtel par M. Joachim Vigneux, au village de St-Joseph, en face de cette ville. L'origine du feu il n'y avait personne dans la maison, et lorsqu'on s'aperçut de l'incendie, il était trop tard pour éteindre les flammes. La maison qui appartenait à un nommé Caty a été entièrement consumée, ainsi que le ménage de M. Vigneux. La maison était assurée, dit-on, pour \$700, et le ménage pour \$300.00. Près de 3000 boîtes de foin pressé mises en dépôt chez M. Vigneux ont été consumées également.

[Du Courrier]

MONTREAL, 26 avril 1881. — Le comité des citoyens pour l'organisation de l'exposition de 1881 s'est réuni hier après-midi au St-Lawrence Hall afin de s'entendre sur les détails préliminaires de l'œuvre. Un comité composé de MM. A. McGibbon, H. Graham, R. White, J. Stewart, M. P. Ryan, H. Lyman et H. Turgeon doit avoir aujourd'hui une entrevue avec Son Honneur le Maire pour lui demander de convoquer une assemblée des citoyens de Montréal à ce sujet.

M. Desjardins, M. P., s'est rendu hier à Ottawa, dans le but de prendre part à des négociations au sujet de l'établissement de la ligne projetée de steamers entre la France et le Canada. Cette importante question continue d'occuper l'attention de nos hommes publics.

OTTAWA, 26 avril 1881. — M. J. G. Moylan, inspecteur des pénitenciers et d'asiles d'aliénés est de retour. Après enquête faite, il apprend qu'il n'y avait pas de fondement aux irrégularités dont on se plaignait.

A 5.30 hrs le feu a détruit plusieurs piles de bois appartenant à M. Booth.

Le comité nommé pour examiner l'offre de M. Spaulding d'éclairer la ville avec la lumière électrique, a décidé de s'y opposer.

J. J. McDonald, entrepreneur pour la section B part ce soir pour Winnipeg où il va remplacer M. J. Ibster. On dit que M. McDonald a fait des arrangements satisfaisants avec le gouvernement pour ce qui regarde cette section.

Un changement vient de s'opérer dans l'administration du Canada. A une réunion du bureau de direction, tenue cette après-midi, M. C. D. Thériault a été remplacé administrateur par M. Auguste Marion, de la Minerve, qui agira à la fois comme rédacteur et gérant du journal. Des mesures énergiques vont être prises pour donner un nouvel essor à ce journal — le seul organe français à Ottawa et dans toute la province d'Ontario.

HALIFAX, 26 avril 1881. — M. W. R. Kinipple, de la maison de Kinipple et Morris, de London, est en cette ville au sujet de la construction du bassin de radoub. Il doit visiter les constructions de ce genre qui existent déjà à Québec et dans la Colombie Anglaise.

La quantité de fret accumulée dans les entrepôts de l'Intercolonial est tellement considérable que l'on peut à peine trouver assez de wagons pour l'expédition à destination. La semaine dernière, la circulation s'est chiffrée comme suit : Nombre de wagons entrés 278, sortis 312. Parmi les premiers on comptait 24 wagons chargés de farines, 11 de porcs, 12 de foin et 139 de charbon. Parmi les seconds on comptait 126 wagons chargés de marchandises anglaises, 110 de sucre, 5 de poisson, et 4 d'huile.

L'ONGUENT ET LES PILULES DE HOLLOWAY. — Plus précieux que l'or. — La diarrhée, la dissenterie et le choléra font autant de victimes dans l'été que les rhumes en hiver. Dans les cas les plus graves, lorsque les médecines internes ne peuvent pas être gardées, un résultat satisfaisant et immédiat est obtenu en se frottant l'abdomen avec l'onguent Holloway. La friction doit être fréquente et active, de manière à bien faire pénétrer l'onguent. L'onguent calmera alors les douleurs les plus cruelles, de même que les vomissements. Lorsque les fruits et les végétaux sont la cause de la maladie, il faut d'abord en délivrer les boyaux, en prenant d'abord une dose modérée des pilules de Holloway.

Repos et confort pour les malades
LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !
Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 5 janvier 1881 — 1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et douant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881 — 1 an. E

HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.
Biens fonds achetés et vendus ; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur consignations, Revenus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.
Québec, 26 Avril 1881.

STOKS.	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	112	110	6
Union.....	92	90	4
Nationale.....	94	93	5
des Townships de l'Est.....	116	115	7
de Montréal.....	198	197	8
des Marchands.....	122	120	6
de Commerce.....	144	144	8
d'Ontario.....	104	102	6
de Toronto.....	150	149	9
Banque Consolidée.....	20	18 1/2	—
Molson.....	109 1/2	—	6
du Peuple.....	92	90 1/2	4
Jacques-Cartier.....	105	100	5
d'Echange.....	139	136	—
Association financière d'Ontario.....	103 1/2	102	8
Association financière d'Ontario, ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains.....	150	145	9
de Québec.....	107	101	7
des Vapeurs.....	80	—	8
de la Traversée.....	122	120	8
d'Assurance.....	70	68	10
Royale Canadienne.....	60	56	5
du Télégraphe de Montréal.....	118 1/2	118 1/2	7
du Télégraphe de la Puisseance.....	92	—	5
des Chars Urbains de Montréal.....	121 1/2	120	6
de Navigation.....	63	62 1/2	5
du Gaz, Montréal.....	137 1/2	137	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à termes.

Le Renouveau des cheveux, de Hall
Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renouveau des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR REGENERATOR"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Newham, N. H., E. U.
En vente chez tous les Pharmaciens.
Québec, 5 octobre 1880 — 1 an. C

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.
LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 13 du courant.

Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne com enserait pas la dépense et le surcroît de travail qui nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à T OIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 7 1/2 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 40%, a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec. EDWARD LERUEY, Gérant.

London, 2 avril 1881.
Québec, 11 avril 1881. — 2 nov 80. 3 f p s 1 an.

DEMEAGEMENT

No 190, rue Saint-Jean, coin de la rue Saint-Eustache,

No 44, rue Desjardins, haute-ville.

M. PIERRE RICHARD Marchand-épiciers,

à l'honneur d'annoncer à ses clients et au public que, le 1er MAI prochain, il transportera son MAGASIN D'ÉPICERIE au No 44, rue Desjardins, haute-ville, où il vendra comme par le passé.

Épiceries, Vins, Liqueurs, Thés, Cafés, Etc., Etc.,

DU MEILLEUR CHOIX ET A DES PRIX MODÉRÉS.

PIERRE RICHARD, Marchand-épiciers.

No 44, rue Desjardins, haute-ville. Québec, 27 avril 1881 — 61.

FUTRE CEDRE ROUGE POUR TAPIS.

RIEN n'égale cet article pour poser sous les TAPIS ou les PRÉLATS, il coûte très peu. J. & W. REID, Rue Saint-Paul.

Québec, 22 avril 1881 — 61.

A vendre.

LES TREIZE PREMIÈRES ANNÉES COM. PLÈTES du Courrier du Canada, de 1857 à 1869 incluses, les 16, 17, 18 et 19e années incomplètes ; aussi, 15 années complètes des Mélanges Religieux.
Pour les conditions, s'adresser à M. le curé de Laval, comté de Montmorency, ou au **COURRIER DU CANADA.** Québec, 26 avril 1881. 192

Banque de Québec.

A VIS par le présent donné qu'un dividende de TROIS PAR CENT, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, lequel sera payable aux bureaux de la Banque, à Québec, à partir de MERCREDI, le 1er de JUIN. Les livres de transfert seront fermés depuis le 17 au 31 MAI prochain, les deux dates inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans les bureaux de la Banque, le LUNDI, 6 du mois de JUIN prochain. L'assemblée s'ouvrira à 3 HEURES P. M. Par ordre du Bureau, J. STEVENSON, Caissier.

Québec, 26 avril 1881. 193

La Compagnie de Navigation à Vapeur du ST-LAURENT

Le vapeur "ST-LAWRENCE," Capt. A. BARRAS

LAISSERA le quai St-André, MARIN, le 3 MAI prochain, à 8 HEURES A. M., pour Chicoutimi et Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbéc, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St-André. A. GABOURY, F. Québec, 26 avril 1881.

Tweeds ! Tweeds ! Tweeds !

Two eeds anglais ! Tweeds écossais ! Tweeds canadiens !

SERGES POUR HABITS, DRAP MOLLETON, DRAP POUR ULSTER,

ET DES Etoffes pour Habillements DE TOUT DESCRIPTION, sont maintenant exposés.

Nous offrons en ce moment le fonds de commerce le plus considérable, les genres les plus nouveaux et les marchands ses les meilleurs marché qu'il y a dans la cité.

BRHAN BROTHERS, RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

Québec, 23 avril 1881. — 15 mai 79c 761

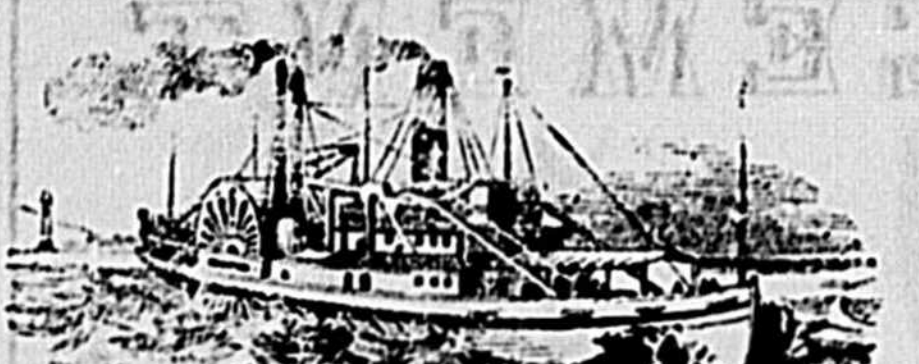
HELLO !

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones qu'en aucun autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le recevoir et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits. Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881 — 3m. 179

Logements et Batisses A LOUER,

Près du Dépôt du Chemin de Fer du Nord.



COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le steamer, **MIRAMICHI**, partira de Québec le MARDI, 3 MAI, à DIX HEURES P. M., pour PICTOU, arrêtant à la POINTE AUX PERES MÉTIS GASPÉ, PERCÉ, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN.

Ce steamer donne tout le confort désirable aux passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à **WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec.**

LEVE & ALLAN, Agents des passagers, En face de l'hôtel St-Louis. Québec, 23 avril 1881. 186

La Banque Nationale, Québec, 24 Mars 1881.

Le 2e et après le SECONDE MAI PROCHAIN, cette Banque paiera à ses actionnaires un dividende de

DEUX ET DEMI PAR CENT

sur son capital, pour les six mois expirant le 30 AVRIL PROCHAIN.

Le livre de transport sera fermé depuis le 16 jusqu'au 30 AVRIL PROCHAIN, inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans les Bâtisses de la Banque, Québec, le 6 de MAI PROCHAIN, à 3 HEURES P. M.

Par ordre, **F. VEZINA, Caissier.** Québec, 24 mars 1881 — 5s3fps. 166

Avis Important !

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, afin d'accommoder le public en général, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS "Tickets", sur toute leur ligne aussi que sur les lignes des Etats-Unis, billets aller et retour compris, au même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 13 avril 1881. 180

CHAPEAUX

NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises.

Nous avons les dernières nouveautés en fait de **CHAPEAUX DE FEUTRE durs et moux**

COMPRENANT LE **M U M M**

ET AUTRES VARIÉTÉS.

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE. Québec, 23 mars 1881. 1062

SEMOIR A LA VOLEE

DE **MANN.**

Semoir patenté et Semoir d'attache sur les rateaux à cheval.

LA PLUS GRANDE AMÉLIORATION DU JOUR.



A vendre chez tous les agents de **COSSITT**, ou chez **P. T. LÉGARÉ, 401, 403, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.**

Québec, 25 avril 1881. 191

A. N. Montpetit, AGENT PARLEMENTAIRE et D'AFFAIRES, No 6, Côte Lamontagne, Sous-bassement du "CHIEN D'OR."

Québec, 23 avril 1881. 190

HELLO !

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones qu'en aucun autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le recevoir et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits. Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881 — 3m. 179

Logements et Batisses A LOUER,

Près du Dépôt du Chemin de Fer du Nord.

MAISONS en briques à 3 étages ayant 150 pds de front sur la rue du Prince Edouard, et 80 pds sur la rue Prince.

21 LOGEMENTS avec water closets, réservoir, cour, hangar, etc., pour chaque logement. Cette bâtisse pourrait être convertie en manufacture, soit en tout ou en partie. Loyer réduit.

S'adresser à **J. B. RENAUD, Rue St-Paul. Québec, 18 mars 1881. 160**

AU COMPLET.
L'assortiment considérable de Nouveautés est maintenant complète
Au Bon Marche
Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville
ACHETEURS, si vous voulez sauver VINGT PAR CENT donnez nous la peine de visiter ce magasin avant de faire VOS ACHATS AILLEURS.
N. GARNEAU.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux
VINS DE MESSE
APPROUVÉ par Sa Grandeur Mgr DE MONTREAL
C. B. LANCTOT.
IMPORTATION DE
Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Châublerie, Orfèvrerie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc.
Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Châublerie.
— SPÉCIALITÉ —
Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc.
Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.
Québec, 31 décembre 1880 — 1 an. 97

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC.
NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante : nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains :
Eau de Vie, Rivière Gaudrat, vieux bdy 1879 \$2.75
do do do do 1872 4.25
Genève de Hollande (Gin) John de Kuyper, pur..... 1.75
Vin Blanc (Sherry sec) 1.30
Vin Blanc (Amontillado, Sherry, très sec) Caillon, Club Sherry, (gout exquis) 4.00
Vin de Malvoisie, pour dessert, 5.00
do do do en caisse 1.25
do Rouge (Oporto et Marsala) 60
Vin de Gingembre, 18 e qualité 90
Vin de Quinine par cp. \$6.50. Bouteille. 60
Whisky, garanti porter 3 gall. dans deux do do 1 do do 1.90
do do 1 do do 3.50
do d'Irlande (Jush whisky) 5 ans. do de Seigle (Toronto) vieux 7 do Liqueur chataigne, bouteilles d'une pinte (1 litre) Similaire Grande Châublerie..... 1.00
do Santa Lucia, par bouteille 1 litre 40
Bière anglaise Ind. Coops & Co., chopine 4 ans en voute par doz 1.75
Bière allemande, Lager Beer, pintes, par doz 1.30
THÉ ! THÉ !! THÉ !!!
Thé vert et noir, bon goût, bon arôme, par lbs 30c
CAFÉ !!!
Café, Mocha et Java, par lbs 40c
do Java do 40c
do Jamaïque do 30c
RAISINS !!!
Raisins de Valence par lbs 07c
do de Corinthes do 07c
Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c
Gingras & Langlois, 54, rue du Palais. Québec, 31 décembre 1880. 1160

F. X. LEPAGE, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS Rue de la Couronne SAINT-ROCH.
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir une grande variété de
Nouvelles Importations
consistant en
30 caisses de Chapeaux, Drap noir, Tweeds de toutes sortes et de tout prix, Vaises, Manteaux, etc., etc.
Hardes faites sur commande. Articles de deuil comprenant Etouffes noires, Coubourg, Mérinos, Paramatas, Cachemires, Alpacos, Crêpe et Crêpe noir
De tous les prix.
Québec, 28 mars 1881 — 6 m. 169

Jambons !!!

JAMBONS FRAIS FUMES, BAS DE COTE. ÉPAULES.

J. B. Renaud & Cie 72 à 82, Rue Saint-Paul. Québec, 4 avril 1881. 111

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte à l'effet d'incorporer les Arpenteurs de la Province de Québec.

13 avril 1881. CHS BAILLARGE, Président, CHS ED. GAUVIN, Secrétaire. Québec, 16 avril 1881 — 1 m. 172

AVIS.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, durant sa prochaine session, afin d'obtenir la passation d'un acte intitulé : Acte pour incorporer la Compagnie du chemin à l'esset élevé de la Côte Lamontagne, Qu-Bec, pour le transport des piétons et des voitures, et autres fins.

R. PAMPHILE VALLEE, Solliciteur pour les requérants. Québec, 8 avril 1881 — 1 m. 176

Canada PROVINCE DU DISTRICT DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE.

MARIE ZELPHIDA THEESA MAHEUX, de la cité de Québec, épouse de LEANDRE BEAUCHER dit MORENCY, du même lieu menuisier, et dûment autorisée à ester en justice, demanderesse.

Le 1688. Le dit LEANDRE BEAUCHER dit MORENCY, défendeur.

